



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE SOMME

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 39 - JUILLET 2014

SOMMAIRE

Préfecture de la Somme

Mission Départementale de Coordination

Arrêté N °2014188-0001 - Délégation de signature intérim du Secrétaire Général de la Préfecture de la Somme	1
Arrêté N °2014188-0002 - Délégation de signature intérim du Secrétaire Général de la préfecture de la Somme: arrêté de délégation générale	4



PREFECTURE SOMME

Arrêté n °2014188-0001

**signé par
Préfet de la Somme**

le 07 Juillet 2014

**Préfecture de la Somme
Mission Départementale de Coordination**

Délégation de signature intérim du Secrétaire
Général de la Préfecture de la Somme



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

Délégation de signature

Intérim du secrétaire général de la préfecture
du lundi 7 juillet 2014 au dimanche 27 juillet 2014 inclus

**Le Préfet de la région Picardie
Préfet de la Somme
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite**

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, notamment son article 132 ;

VU le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 2 juillet 2012 nommant Monsieur Jean-Charles GERAY, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture de la Somme ;

VU le décret du 1^{er} août 2012 nommant Monsieur Jean-François CORDET, préfet de la région Picardie, préfet de la Somme ;

VU le décret du 6 août 2013 nommant Monsieur Jean-Claude GENEY, administrateur civil hors classe, sous-préfet d'Abbeville ;

SUR proposition du Secrétaire Général :

- A R R E T E -

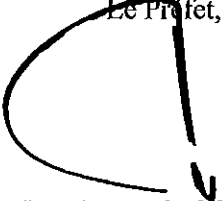
Article 1 :

Monsieur Jean-Claude GENEY, administrateur civil hors classe, sous-préfet d'Abbeville, est chargé de l'intérim des fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Somme du lundi 7 juillet 2014 au dimanche 27 juillet 2014 inclus.

Article 2 :

Le sous-préfet d'Abbeville est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Somme.

Amiens, le 7 juillet 2014

Le Préfet,

Jean-François CORDET



PREFECTURE SOMME

Arrêté n °2014188-0002

**signé par
Préfet de la Somme**

le 07 Juillet 2014

**Préfecture de la Somme
Mission Départementale de Coordination**

Délégation de signature intérim du Secrétaire
Général de la préfecture de la Somme: arrêté
de délégation générale



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

Délégation de signature

Intérim du secrétaire général de la préfecture
du lundi 7 juillet 2014 au dimanche 27 juillet 2014 inclus

**Le Préfet de la région Picardie
Préfet de la Somme
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite**

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, notamment son article 132 ;

VU le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 2 juillet 2012 nommant Monsieur Jean-Charles GERAY, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture de la Somme ;

VU le décret du 20 juillet 2012 nommant Monsieur Joël DUBREUIL, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer détaché en qualité de sous-préfet, sous-préfet de Péronne ;

VU le décret du 1^{er} août 2012 nommant Monsieur Jean-François CORDET, préfet de la région Picardie, préfet de la Somme ;

VU le décret du 6 août 2013 nommant Monsieur Jean-Claude GENEY, administratif civil hors classe, sous-préfet d'Abbeville ;

VU le décret du 27 mars 2014 nommant Monsieur Baptiste ROLLAND, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la région Picardie, préfet de la Somme ;

VU l'arrêté préfectoral du 7 juillet 2014 chargeant Monsieur Jean-Claude GENEY, administrateur civil hors classe, sous-préfet d'Abbeville, de l'intérim des fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Somme du lundi 7 juillet 2014 au dimanche 27 juillet 2014 inclus,

SUR proposition du Secrétaire Général :

- A R R E T E -

Article 1 :

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Claude GENEY, administrateur civil hors classe, sous-préfet d'ABBEVILLE, chargé de l'intérim des fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Somme du lundi 7 juillet 2014 au dimanche 27 juillet 2014 inclus, pour signer du lundi 7 juillet 2014 au dimanche 27 juillet 2014 inclus tous arrêtés, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents, correspondances administratives diverses relevant des attributions de l'Etat dans le département ainsi que tous requêtes, déférés, mémoires, déclinatoires de compétence auprès des différentes juridictions, à l'exception :

1. des mesures concernant la défense nationale ;
2. des ordres de réquisition du comptable public ;
3. des arrêtés de conflit.

Article 2 :

Au titre de la politique de la ville, sur l'ensemble du département, Monsieur Jean-Claude GENEY, administrateur civil hors classe, sous-préfet d'Abbeville, chargé de l'intérim des fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Somme du lundi 7 juillet 2014 au dimanche 27 juillet 2014 inclus, est habilité à signer du lundi 7 juillet 2014 au dimanche 27 juillet 2014 inclus tous actes et documents administratifs, correspondances et pièces comptables relevant de cette mission.

Article 3 :

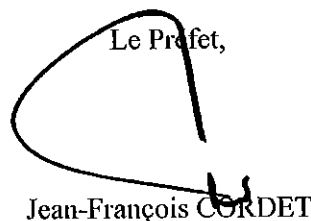
En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Claude GENEY, administrateur civil hors classe, sous-préfet d'Abbeville, chargé de l'intérim des fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Somme du lundi 7 juillet 2014 au dimanche 27 juillet 2014 inclus, la délégation qui lui est conférée par le présent arrêté sera exercée, dans l'ordre, par Monsieur Baptiste ROLLAND, directeur de cabinet du préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, Monsieur Joël DUBREUIL, sous-préfet de Péronne.

Article 4 :

Le sous-préfet d'Abbeville, le directeur de cabinet du préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, le sous-préfet de Péronne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Somme.

Amiens, le 7 juillet 2014

Le Préfet,



Jean-François CORDET